

1

( N<sup>o</sup> 108. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait, au nom de la commission des naturalisations, par  
M. Du Bus aîné, sur la requête du sieur Pierre-François Gonez.*

---

MESSIEURS,

Par requête adressée à M. le ministre de l'intérieur, le 30 juin 1841, le sieur Pierre-François Gonez, instituteur à Tournay, demande la naturalisation.

Né à Fenain, département du Nord (France), le 1<sup>er</sup> août 1791, il vint en 1820 se domicilier à Tournay, où il a toujours habité depuis, et où il se trouve à la tête d'un établissement d'instruction qui jouit d'une réputation méritée. Il est père de sept enfants, dont cinq sont nés en Belgique. La maison où est établie l'institution qu'il dirige, est sa propriété.

Les autorités consultées attestent que sa conduite et ses opinions politiques ne laissent rien à désirer, et qu'il s'est acquis la considération des habitants. Toutes sont d'avis que sa demande mérite un accueil favorable.

*Le président-rapporteur,*

DU BUS, aîné.